

AGISSONS ENSEMBLE

POUR UN

MORATOIRE

SUR LES

BASSINES

5 JOURS POUR INTERPELLER



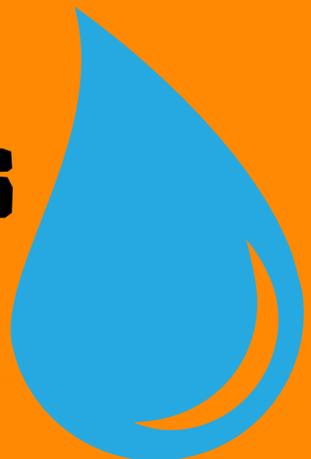
- LES DÉPUTÉ-ES !

Un vote parlementaire est en préparation :
des député·e·s ont porté une proposition de moratoire
sur les méga-bassines qui a été adoptée en
commission parlementaire le 6 mai dernier.

Mais pour qu'elle ait **une chance d'aboutir**, il faut
que **les élu·e·s s'engagent massivement et la**
votent définitivement à l'Assemblée nationale.

Ce vote est prévu à partir du 26 mai prochain !

C'est pourquoi nous avons
besoin de vous !





NON

**A L'AGRICULTURE
INTENSIVE**

**MORATOIRE SUR
LES BASSINES**

Les bassines sont des ouvrages écologiquement absurdes d'accaparement d'eau et de terres

- **Ces cratères plastifiés de 8 à 15 hectares, remplis en pompant l'eau des nappes phréatiques en hiver, bouleversent le cycle naturel de l'eau et artificialisent les sols.**
- **L'eau est stockée à ciel ouvert, exposée à l'évaporation, à la prolifération de bactéries**
- **Seules 5 % des exploitations agricoles bénéficient de ces ouvrages, au détriment de tous les autres usagers et de l'intérêt général.**
- **Les bassines nourrissent un modèle agro-industriel intensif, majoritairement au service de la monoculture de maïs et destiné à l'exportation, qui ne permet pas notre souveraineté alimentaire**



OUI

A L'AGRICULTURE

PAYSANNE &

AGRO-

ECOLOGIQUE

MORATOIRE SUR

LES BASSINES

Des alternatives concrètes et durables existent !



- **Transition agro-écologique** : diversification des cultures, prairies, haies, sortie des pesticides, sol vivant, mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC)...
- **Restaurer les milieux pour stocker l'eau dans les sols** : sanctuarisation des ripisylves et zones humides, reméandrage des cours d'eau, arrêt de l'artificialisation des sols...
- **Accompagner les agriculteur-rices** vers des pratiques agro-écologiques, économes en eau, compatibles avec les enjeux climatiques permettant de sécuriser les revenus des producteur-rices et de garantir une alimentation saine et locale.

QUELLES CONSÉQUENCES SI LE MORATOIRE ÉTAIT VOTÉ ?

- **Les autorisations de construction et d'exploitation de méga-bassines** délivrées dans les dix années précédant l'adoption de ce moratoire seraient **suspendues pendant 10 ans !**
- **Aucune méga-bassine ne pourrait alors être construite** pendant ces 10 ans (à savoir les 12 restantes de la Sèvre niortaise, les 30 du Clain, les 21 de la Boutonne, les 2 du Puy de Dôme, les 8 du Berry,...)
- **L'usage des bassines existantes réservé au bio,** partage équitable de l'eau, étude hydrologique obligatoire tenant compte du changement climatique
- **Interdiction de financer les méga-bassines avec de l'argent public**

INTERPELLEZ VOTRE DÉPUTÉ-E POUR ADOPTER DÉFINITIVEMENT UN MORATOIRE SUR LES MÉGA-BASSINES



Contactez votre député.e :

<https://www2.assemblee-nationale.fr/deputes/liste/alphabetique>

ou

<https://www2.assemblee-nationale.fr/recherche-localisee/formulaire>



Un modèle de lettre et toutes les infos sont à retrouver sur : bassinesnonmerci.fr



Diffusez et partagez l'info autour de vous !



MODELE DE LETTRE

Madame/Monsieur la/le Député-e,

En tant que citoyen-ne, je vous demande de voter la proposition de loi instaurant un moratoire sur les méga-bassines. Ces ouvrages aggravent la crise de l'eau, bénéficient à une minorité d'exploitations agricoles, détruisent les milieux naturels et ne garantissent pas une gestion équilibrée de la ressource en eau.

Ces projets posent des problèmes environnementaux, sociaux et économiques majeurs, et ne sont pas une solution au dérèglement climatique, ni à une transition vers une agriculture paysanne durable contribuant à notre souveraineté alimentaire.

L'eau est un commun. Elle doit être protégée, partagée, et gérée durablement, et ne peut être accaparée par une minorité. Les politiques publiques doivent accompagner la transition vers l'agro-écologie et soutenir des solutions durables, équitables et fondées sur la nature.

Merci de vous engager à voter pour le moratoire à venir.

Respectueusement,
[Votre nom – Code postal]

